

STUDENT CARE CONTRAT SOUSCRIT AUPRES DE TOKIO MARINE KILN N°35 801 638

FRAIS MEDICAUX Sous déduction des prestations de la Sécurité Sociale - Plafond par année d'assurance 50.000 € DELAÏ DE CARENCE DE 12 JOURS EN CAS DE MALADIE	STUDENT CARE PLUS	STUDENT CARE ACCESS	REMBOURSEMENTS : Nous adresser :
Soins courants :			<ul style="list-style-type: none"> • Votre numéro de contrat • La déclaration et la demande d'indemnisation disponibles sur notre site www.expat-care.com • Les notes d'honoraires des médecins • Les ordonnances et feuilles de soins (documents originaux) • Attention, délai de carence de 12 jours en cas de maladie, c'est-à-dire que vous ne pouvez prétendre à aucune prestation pendant cette période. <div style="text-align: center;">  <p>C. G. E. A.</p> <p>ASSURANCE VOYAGE ET EXPATRIATION 37 rue des Murlins CS 81845 45008 ORLEANS CEDEX 1 Tél: 02 38 65 44 56 Fax : 02 38 62 90 93 Email : cgea@expat-care.com</p> </div> <p style="font-size: small;">Tokio Marine HCC est le nom commercial de Tokio Marine Europe S.A., société membre du Groupe Tokio Marine HCC. Tokio Marine Europe S.A. est agréée par le Ministre des Finances du Luxembourg et contrôlée par le Commissariat aux Assurances (CAA). Enregistrée au Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le No. B221975, son siège social est situé au 26, Avenue de la Liberté, L-1930, Luxembourg. Capital social de 1 159 060 USD. Tokio Marine Europe S.A. (succursale en France), 36, rue de Châteaudun, 75009 Paris, est enregistrée au RCS de Paris sous le No B 843 295 221, TVA FR 60 843 295 221, agissant en conformité avec les règles françaises du code des assurances.</p> <p style="font-size: x-small;">CGEA est une marque commerciale gérée par GEODESK - Siège social, 10 rue de Penthièvre 75008 Paris - Courtier en assurance cat. B au sens de l'article L.520-1 du Code des Assurances - SAS au capital de 20 000 euros - RCS Paris 402881304 - ORIAS 07 001 094 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile et Garantie Financière conforme aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances sous le contrôle de l'ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - Service Réclamation : GEODESK, Service Réclamations – 92 Quai de la Fosse 44100 NANTES – semak1@geodesk.fr Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à notre Service Réclamation.</p>
Consultations: médecins.....	100% frais réels (max 100 €/consultation)	65% frais réels (max 100 €/consultation)	
généralistes, spécialistes, analyses, soins infirmiers			
Pharmacie.....	100% frais réels	100% frais réels	
Soins dentaires d'urgence.....	400 € / an	Exclu	
Ostéopathie/orthopédie.....	100 € / an	100 € / an	
En cas d'accident uniquement :			
Prothèses dentaires.....	600 € / an	Exclu	
Optique.....	400 € / an	Exclu	
Autres prothèses.....	400 € / an	Exclu	
Hospitalisation:			
Honoraires médicaux et chirurgicaux.....	100 % frais réels	100% frais réels	
Forfait journalier/ Chambre particulière.....	50 € par jour	Exclu	
Assistance			
Transport au centre médical.....	Frais réels	Frais réels	
Rapatriement sanitaire.....	Frais réels	Frais réels	
Frais de recherche, secours en mer et montagne.....	5.000 €	5.000 €	
Rapatriement du corps en cas de décès.....	Frais réels	Frais réels	
Frais obsèques.....	2.000 €	2.000 €	
Mise à disposition de médicaments introuvables.....	Frais réels	Frais réels	
Mise à disposition de billet de transport pour un proche en cas d'hospitalisation en soins intensifs.....	Frais réels	Frais réels	
Prise en charge frais de séjour d'un proche.....	50 €/jour (max 500 €)	50 €/jour (max 500 €)	
Prise en charge de frais de transport A/R suite à décès d'un parent proche.....	Frais réels	Frais réels	
Assistance Juridique			
Avance caution pénale.....	10.000 €	10.000 €	
Honoraires d'avocats.....	5.000 €	5.000 €	
Responsabilité Civile			
Dommages corporels.....	4.600.000 €	4.600.000 €	
Dommages matériels.....	460.000 €	460.000 €	
Dommages immatériels consécutifs (Franchise 75 €)	46.000 €	46.000 €	
Protection juridique/Recours.....	3.000 €	3.000 €	
Stages en entreprises (Franchise 75 €).....	12.000 €	12.000 €	
Individuelle Accident			
Décès accidentel.....	10.000 €	EXCLU	
Invalité permanente totale.....	30.000 €	EXCLU	
Franchise relative 20%			
Bagages			
Vol, perte, détérioration pendant le transport.....	1.500 €	1.500 €	
Franchise de 50 €			

Comment adhérer à Student Care

- Retourner le bulletin d'adhésion complété et accompagné du règlement
- Votre souscription sera immédiate à réception du règlement

JE CERTIFIE ETRE ETUDIANT ET JE CHOISIS :

TARIFS / MOIS	Moins de 40 ans	De 40 à 55 ans
STUDENT CARE ACCESS	27 €	40 €
STUDENT CARE PLUS	42 €	66 €

J'INSCRIS POUR LES MEMES GARANTIES ET DUREE

Mon conjoint Mes enfants

JE REGLE LA COTISATION TOTALE DE

Option retenue:

Student Care Access Student Care Plus

Durée du séjour :Mois

Je règle la cotisation:

Nombre d'assurés X durée du séjour X tarif mensuel de la formule :

=€

Je confirme avoir lu et accepté les conventions spéciales disponibles sur www.ypat-care.com. J'ai pris connaissance que les maladies antérieures à mon adhésion ne seront pas prise en charge.

Date :/...../.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Avantages de STUDENT CARE

- 2 options au choix : l'une de base et la seconde améliorée
- Contrat ouvert aux conjoints et enfants
- Prise en charge des frais en cas d'hospitalisation

DEMANDE D'ADHESION

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance

Adresse en France

Email.....

Université en France

Nationalité

ADHESION CONJOINT ET/OU ENFANTS

CONJOINT

Nom:.....

Prénom :

Date de naissance/...../.....

ENFANTS:

1/Prénom:

Date de Naissance :/...../.....

2/Prénom:.....

Date de naissance:/...../.....

3/Prénom :

Date de naissance:/...../.....

4/Prénom :

Date de naissance:/...../.....

5/Prénom:

Date de naissance: :...../...../.....

STUDENT CARE



PROGRAMME D'ASSISTANCE ET D'ASSURANCE POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS EN FRANCE



ASSURANCE VOYAGE ET EXPATRIATION